

# Inventaire des zones humides Consultation du public

## Contexte

Ce projet est coordonné par la Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare aux Évées et de leurs Affluents (SEMEA), qui accompagne la commune dans la réalisation de son inventaire. Un groupe d'acteurs locaux a été mis en place. Il est constitué d'élus et d'acteurs de la vie locale (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, membres associatifs pour la protection de l'environnement, personnes ayant la "mémoire locale").

DCI-Environnement, en tant que prestataire de service, est chargé de réaliser l'inventaire sur la commune en utilisant les critères de délimitation des zones humides, et d'animer les réunions de lancement et de concertation avec le groupe d'acteurs locaux.

## Critère de définition et de délimitation des zones humides

***Les zones humides sont définies comme : « des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, est dominée par des plantes hygrophiles pendant une partie de l'année » (art. L.211-1 du code de l'environnement).***

Une zone humide est un espace présentant au moins une ou plusieurs de ces grandes caractéristiques précisées en détail dans l'arrêté du 24 Juin 2008, modifié du 1<sup>er</sup> Octobre 2009:

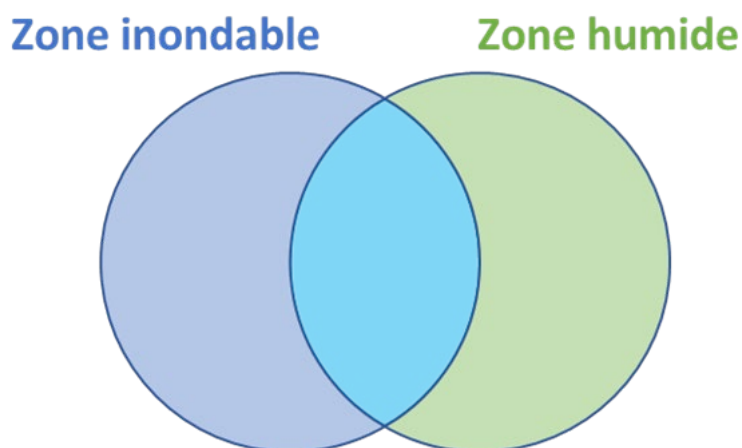
- **Présence d'eau** : les sols sont engorgés et/ou inondés de manière temporaire ou permanente.
- **Présence de sols hydromorphes** « formés par l'eau » : observation de traces caractéristiques dans le sol appelées traits rédoxiques ou réductiques (sol gris, tâches couleur rouille, lessivage, tourbe, ...) apparaissant à moins de 25 cm de la surface et se prolongeant en profondeur.
- **Présence d'une végétation hygrophile** « qui aime l'eau » (ex : Jonc, Carex, Saule, ...) adaptée aux conditions particulières de ces milieux avec un taux de recouvrement de plus de 50%.

## *Ne pas confondre zone humide et zone inondable*

Il est important de **ne pas confondre zone inondable et zone humide**. Une zone **inondable** définit un secteur soumis à un risque d'inondation.

Une zone **humide** définit un **milieu spécifique**, naturel ou semi-naturel, présentant une flore et un type de sol caractéristiques.

Ainsi, une zone humide n'est pas forcément une zone inondable, et inversement.



## *Définition des éléments représentés dans les atlas*

- **Les zones humides** présentant les caractéristiques énoncées.
- **Les zones non humides à sol hydromorphe** présentant des traces caractéristiques de la présence d'eau dans le sol observables à plus de 25 cm de profondeur ce qui ne répond pas aux critères de l'arrêté.
- **Les plans d'eau, mares et réserves** qui sont des étendues d'eau naturelles ou artificielles plus ou moins importantes, de profondeur moyenne à forte.
- **Les zones non prospectées** dans lesquelles la vérification de la présence de zones humides n'a pas encore pu être réalisée car l'accès n'a pas été possible au cours de la première campagne de terrain.

## *Atlas de consultation :*

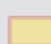

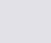

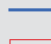

Cet atlas présente les résultats du travail de prospection de terrain qui a eu lieu en février 2019 par le bureau d'études DCI-Environnement. **Ces résultats sont provisoires, ils feront l'objet de compléments de terrain si besoin, après l'analyse de la population et du groupe d'acteurs locaux. Ces retours seront effectués au titre de la vérification de l'effort de prospection et de la phase de levée de doutes.**

## *Recueil des commentaires :*

Un registre est mis à votre disposition pour recueillir vos commentaires. Merci de renseigner ces éléments nous permettant de les exploiter au mieux :

- Le numéro de la planche cartographique concernant la remarque (ex : A01)
- L'identifiant de la zone humide faisant l'objet d'une remarque (ex : 77435\_ZH\_0001)
- Un commentaire permettant de juger de la délimitation des zones humides (nature de la végétation, usage, nature du sol, périodicité des inondations, durée de saturation en eau du sol...)
- Vos coordonnées pour que nous puissions vous contacter

### Légende

-  Zones humides
-  Zones non humides à sol hydromorphe
-  Surfaces en eau
-  Réseau hydrographique
-  Planche au 1/5000ème
-  Limite communale

La limite communale est de couleur noire ou blanche selon l'atlas que vous consultez.

## Inventaire et cartographie des zones humides

### Phase de levée de doutes - Commune de Saint-Sauveur-sur-École

NOM, Prénom	Coordonnées	Remarques	Planches

NOM, Prénom	Coordonnées	Remarques	Planches



Inventaire et cartographie des zones humides - Commune de Saint-Sauveur-sur-École

NOM, Prénom	Coordonnées	Remarques	Planches





Inventaire et cartographie des zones humides - Commune de Saint-Sauveur-sur-École